

A IDENTIFICATION

1. APPELLATION actuelle **BOUCHER-DE-LA-BRUÈRE**
Autre(s) appellation(s) **SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**
2. No. dossier **3**
3. No. réf. Archives CSDM **209 / 209**
4. ANNÉE de construction **1931**
5. ARCHITECTE concepteur **Edward J. Turcotte**
6. FONCTION actuelle **École primaire**
7. COORDONNÉES **7760, rue La Fontaine
Montréal, QC H1L 3H2
(514) 596-4889
boucherb@csdm.qc.ca
www.csdm.qc.ca/boucher**
8. PERSONNE ressource **Monsieur Claude Vaillancourt, directeur**
9. PHOTO de la façade



Boucher-de-la-Bruère, rue La Fontaine, vue vers l'Est • Isabelle Bouchard et Gabriel Malo, octobre 2000

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

Implantation latitudinale en tête d'îlot. Bâtiment parallèle à la rue située à la tête supérieure d'un îlot particulier formé de deux écoles en tête d'îlots, d'une portion résidentielle et d'une portion occupée par la cour d'école au centre.

b) Alignement sur la rue

Alignement sur la ligne des façades, avec une marge de recul par rapport au trottoir.

c) Cour d'école

Arrière. Elle occupe toute la largeur de l'îlot dans la portion supérieure de l'îlot.

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

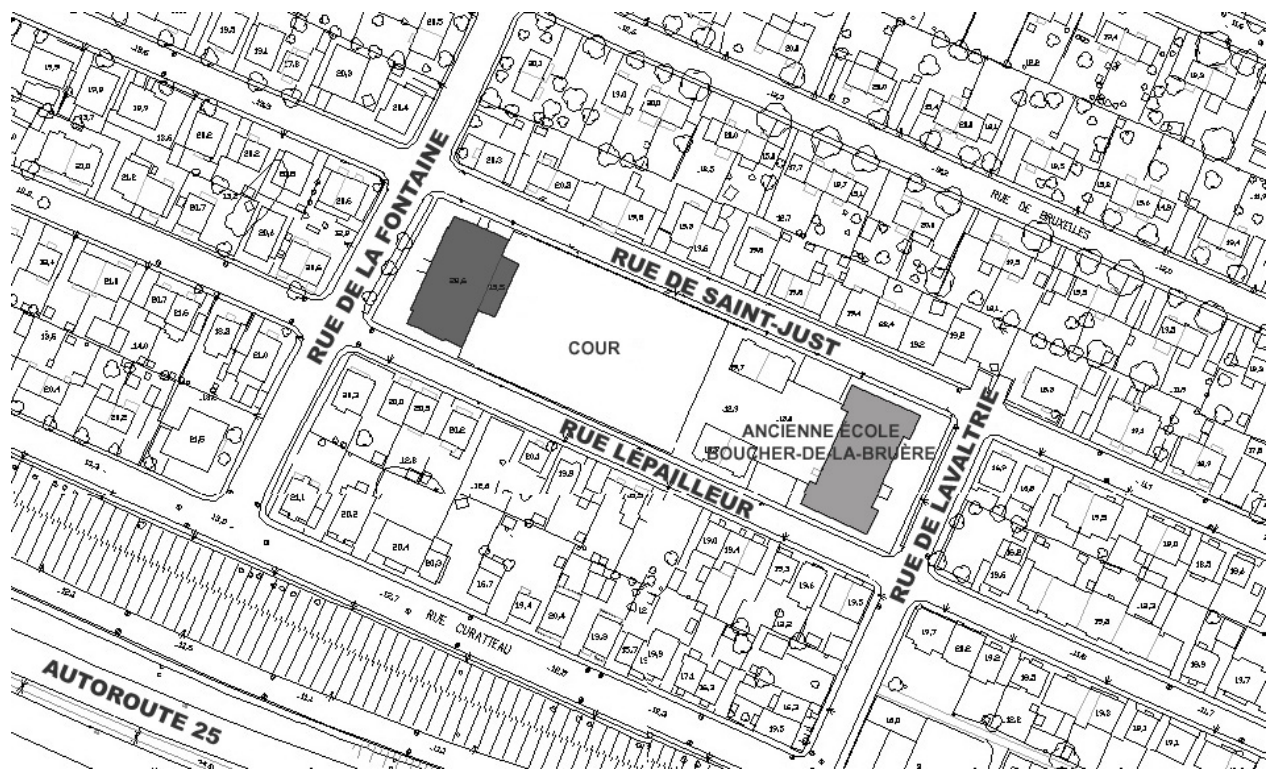
Gymnase avec scène.

12. STATUT de PROTECTION

Aucun.

13. PLAN DE LOCALISATION

Quartier Tétreaulville



B INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants
N/d.
2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE
Ne pas confondre l'actuelle école Boucher-de-la-Bruère, avec l'ancienne école Boucher-de-la-Bruère, située à proximité sur la rue Lavaltrie. Construite en 1914, cette école, œuvre de l'architecte Zotique Trudel, a été convertie en logement. L'école Saint-François d'Assise (actuelle BOucher-de-la-Bruère) sera construite vers 1930 sur la rue La Fontaine. En 1969, quand la nouvelle école Saint-François d'Assise sera inaugurée dans le quartier, le nom de Boucher-de-la-Bruère sera transféré à l'école de la rue La Fontaine, alors que l'ancienne école sera fermée.
3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION
N/d.
4. ORIGINE TOPONYMIQUE
BOUCHER-DE-LA-BRUÈRE
Pierre Boucher-De La Bruère (1837-1917). Surintendant de l'Instruction publique de 1895 à 1917. Avocat, conseiller législatif, journaliste et auteur.
5. PUBLICATIONS sur l'école
Visite virtuelle très intéressante du bâtiment sur le site web de l'école.
6. PLANS et autres dessins originaux existants
N/d.
7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
N/d.

C ARCHITECTURE

1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
1931	Construction	Turcotte, Edward J., architecte

N.B. Des éléments (moulage en ciment ou pierre taillée) sur les façades latérales préciseraient plutôt les années 1928 et 1930.

2. NOMBRE D'ÉTAGES

Trois niveaux (rez-de-chaussée, deux étages de classes liés).

3. TYPOLOGIE ET PLAN

a) Forme dominante

Bâtiment à corps principal unique en "I". Corps central à trois travées de classe.

b) Symétrie

Longitudinale et presque transversale (à une fenêtre près).

c) Circulation

Entrée principale unique et centrale donnant accès à l'espace du gymnase qui distribue la circulation vers des cages d'escaliers aux extrémités, de part et d'autre du corps central de l'édifice. Escaliers perpendiculaires à l'axe des corridors. Aux étages, corridor central commun.

d) Plan schématique

Étage type.



4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

a) Conception esthétique

- **Composition classique, rigoureuse, simple, efficace et fonctionnelle ;**
- **Cas plutôt tardif d'une conception classique académique aussi poussée,**
 - néanmoins, plusieurs traits plus fidèles à son époque de conception ;
- **Hiérarchisation horizontale prononcée :**
 - socle (parement de pierre)
 - rez-de-chaussée (ouvertures plus petites, traitement plus sobre),
 - deux étages de classes liés (étage noble),
 - couronnement avec corniche en légère saillie ;
- **Hiérarchisation verticale :**
 - travées de classes très claires comprenant chacune 4 travées de fenêtres,
 - corps central de 3 travées de classes en légère avancée par rapport aux travées des escaliers de part et d'autre,
 - travée centrale sur les façades latérales (corridors) en légère avancée ;
- **Hiérarchisation avant/arrière :**
 - très prononcée dans la différence de traitement de la façade sur cour,
 - aucun jeu de matériaux, brique commune, aucun relief,
 - effet de prestige accordé à la façade sur rue bien illustré ;
- **Interprétation des pilastres :**
 - appareillage de la maçonnerie créant un relief vertical entre les travées,
 - minimalisation (pas de base ni de chapiteau) ;
- **Fenêtres :**
 - traitées comme des percées avec un cadre en relief au rez-de-chaussée,
 - traitées comme des travées verticales continues sur les étages de classe,
 - remarquer la fenêtre oblongue au-dessus de la porte qui possède un châssis en forme de losanges ;
- **Effets décoratifs contrôlés et ponctuels :**
 - bas-relief sur le tympan de la porte principale,
 - médaillons au-dessus des portes latérales et au-dessus des pilastres,
 - corniche avec denticules,
 - éléments avec dates de construction sur les façades latérales ;
- **Matériau "moderne" employé :**
 - utilisation de la "fausse-pierre" (moulages de ciment),
 - tous les éléments au-delà du socle sont de ce matériau,
 - souci d'économie, de flexibilité ou volonté d'utiliser un nouveau matériau ;

b) Conception fonctionnelle

- **Très importante ;**
- **Organisation de l'espace et distribution des fonctions simple et efficace ;**
- **Rigueur et simplicité de la composition au service de l'efficacité fonctionnelle ;**
- **Gymnase comprend une cage de scène (petit théâtre) ;**
- **Circulations bien contrôlées (accès principal unique), accès secondaires entre le gymnase et la cour, sorties secondaires de part et d'autre vers l'extérieur ;**
- **Gymnase constitue un nœud de circulation et de rassemblement dans l'école ;**

c) Adéquation extérieur / intérieur

- **Nette et précise ;**
- **Adéquation parfaite entre l'extérieur et l'organisation intérieure ainsi que la distribution des fonctions ;**

5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

a) Structure

N/d.

b) Enveloppe

- **Revêtement en brique lisse, brun polychrome (façades sur rue) ;**
- **Revêtement en brique rouge commune (face sur cour) ;**
- **Intégration d'éléments en "fausse-pierre" de couleur ocre pâle ;**
- **Parement du socle en pierre ;**
- **Fenêtres métalliques (rénovations) respectueuse de la composition d'origine ;**
- **Pleins de travées des fenêtres revêtus de tôle métallique.**

c) Intérieur

CLASSES	Tuiles de linoléum (bandes colorées).
	Plafonds de plâtre sans panneaux acoustiques suspendus.
CORRIDORS	Planchers et bordures de terrazzo. Plafonds de plâtre.
ESCALIERS	Marches de marbre, rampe métallique.
CLOISONS	Plâtre. Portion inférieure des murs avec finition plus rugueuse.
PORTES	En bois naturel. Toutes seraient originales.
	Fenêtres tympan, au-dessus des portes du r.-de-c. (portes intérieures des vestibules latéraux et de l'entrée principale).
AUTRES	Moulures en bois peint, ainsi que les cadres des portes et fenêtres.

6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

a) Extérieur

- **Traitement architectural classique (assez tardif) ;**
- **Simplicité, sobriété et fonctionnalité de la composition des façades ;**
- **Qualité et équilibre de la composition ;**
- **Bas-reliefs et autres éléments décoratifs en "fausse-pierre".**

b) Intérieur

- **Intégrité et unité de la finition intérieure ;**
- **Fonctionnalité de l'espace ;**
- **Gymnase avec cage de scène (petit théâtre) ;**
- **Portes intérieures avec cadrages en bois :**
 - **magnifiques tympan à petits carreaux de fenêtre en forme de losanges.**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

- **Bas-reliefs (moulages en "fausse-pierre") :**
- **Au-dessus de la porte principale :**
 - **tableau représentant deux anges avec une croix, motifs floraux, raisins, etc. ;**
- **Au-dessus des accès latéraux :**
 - **blasons avec croix ;**
- **Au niveau du couronnement, vis-à-vis les pilastres :**
 - **livre scolaire avec éléments végétaux, etc. ;**
- **Au centre des faces latérales :**
 - **inscription des dates de construction (1928 et 1930) ;**
- **Remarquer une plaque au-dessus du cadre du portail principal qui aurait probablement dû recevoir l'inscription du nom de l'école mais qui est demeurée vierge.**

b) Intérieur

- **Aucun élément remarqué.**

c) Mobilier d'origine

- **Casiers encastrés dans les murs des corridors ;**
- **Tableaux en bois des classes ;**
- **Armoires de bois dans quelques locaux de service (bureaux) ;**
- **Scène du théâtre (lambris en bois) ;**

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

- **Excellente, hormis les fenêtres remplacées qui mais respectent néanmoins la composition d'origine de l'école et qui n'ont pas diminué la qualité de l'éclairage naturel de l'intérieur de l'école ;**
- **Les portes d'accès (principale et latérales) ont malheureusement été remplacées pour des portes métalliques correspondant aux normes (largeur) de sécurité actuelles.**

b) Intérieur

Excellente :

- **Remarquable intégrité de l'organisation et de la finition intérieure ;**
- **Magnifiques éléments de bois (portes intérieures, mobiliers, moulures, autres) ;**
- **Aucun plafond de panneaux acoustiques suspendus (intégrité) ;**
- **Scène du petit théâtre dans le gymnase ;**
- **Matériaux de finition intérieure (marbre, bois, plâtre).**

D ENVIRONNEMENT

1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Aménagement dans la portion de terrain devant la façade :

- **Arbres et arbustes,**
- **Perron de l'école refait récemment en béton.**

2. COUR D'ÉCOLE

a) Forme et dimension

Rectangulaire, de très grandes dimensions, arrière de l'école.

La cour couvre toute la largeur de l'îlot, sur toute sa portion supérieure (moitié).

b) Revêtement de sol

Asphalte.

c) Jeux

Aucun.

3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

a) Emplacement et cadre bâti

Contexte immédiat essentiellement résidentiel de faible densité, deux étages, maisons jumelées et individuelles.

L'école est située en bordure de l'autoroute 25 (fond sonore).

b) Évolution du cadre bâti

Serait relativement compatible avec l'école qui aurait été construite un peu avant le développement du quartier. École des années 1930. Rues environnantes auraient été développées surtout dans les années 1940 et 1950.

c) Point d'intérêt

L'école compose un ensemble institutionnel assez disjoint avec l'ancienne école du même nom. Les deux écoles Boucher-de-la-Bruère (ancienne et actuelle) forment les têtes d'un îlot remarquable avec en son centre une portion résidentielle et une immense cour d'école. Hors de son environnement immédiat, l'école ne représente pas un point d'intérêt majeur pour le quartier. Pas de relation urbaine avec une église ou un cœur de quartier.